

Recours au Règlement

Je me demande si vous pourriez vérifier les «bleus» aujourd'hui au sujet du député de Nickel Belt qui a fait une entrée en matière de six phrases, mais sans présenter d'instance ni poser de question. Je pense que si on se reportait à Beauséjour on verrait que c'est antiréglementaire. Ayez, je vous prie, l'obligeance de vérifier.

LE PROLONGEMENT DE LA PÉRIODE DES QUESTIONS

M. Nelson A. Riis (Kamloops): Monsieur le Président, au sujet de l'argument invoqué par mon collègue et dans le même ordre d'idée que la question, je voudrais proposer maintenant de donner la possibilité d'intervenir à plusieurs personnes qui manquent la période des questions.

Ne pourrions-nous pas, à partir de demain prolonger cette période d'une demi-heure pour permettre à plus de députés d'y participer?

L'hon. Harvie Andre (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes): Je veux seulement fournir une précision. Lors des discussions que nous avons eues l'an dernier avec les deux parties au sujet de la modification du Règlement, j'ai proposé à l'opposition 15 minutes de plus chaque jour, mais mon offre a été rejetée.

M. Riis: Monsieur le Président, je voudrais simplement signaler que ce que le leader parlementaire du gouvernement vient de dire n'est pas vrai. Il aurait dû préciser que cette offre faisait partie d'un ensemble de propositions.

Je tiens à le dire pour ne pas que les Canadiens et les Canadiennes à l'écoute restent sur une mauvaise impression. L'offre dont parle le ministre ne nous a jamais été faite, monsieur le Président. Je propose que dorénavant la période des questions soit prolongée d'au moins une demi-heure, et cela tous les jours à compter d'aujourd'hui.

L'ATTRIBUTION DU TEMPS DE PAROLE PENDANT LA PÉRIODE DES QUESTIONS

M. Peter Milliken (Kingston et les Îles): Monsieur le Président, le secrétaire parlementaire a laissé entendre qu'il y avait un problème avec la période des questions lorsque les députés d'en face ne parvenaient pas à formuler de questions.

Si nous n'arrivons pas à leur poser des questions chaque jour, c'est en partie à cause des réponses verbeuses que nous obtenons des ministres.

Je tiens à souligner que le vice-premier ministre a répondu pendant quatre minutes à la question du leader

de l'opposition et que, de toute ma vie, je n'ai jamais entendu autant de radotage à la Chambre dans ce laps de temps.

M. Albert Cooper (secrétaire parlementaire du ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes): Monsieur le Président, je veux parler très brièvement de ce rappel au Règlement et dire à la Chambre qu'effectivement, de temps à autre, il arrive que les réponses de ce côté-ci soient trop longues et que les questions d'en face le soient aussi.

À notre séance de comité de cet après-midi, nous pourrions peut-être essayer de trouver une solution qui serait aux deux côtés de cette Chambre.

M. David Dingwall (Cap-Breton—Richmond—Est): Monsieur le Président, pour dissiper les appréhensions des honorables vis-à-vis, peut-être les ministériels accepteront-ils la proposition de mon collègue le leader parlementaire du NPD.

Peut-être pourrait-on prolonger la période des questions en cours, si la Chambre y consent, de 10 ou 15 minutes pour donner la chance à tous les députés de poser d'autres questions. Je suis certain que les membres de mon parti n'y verraient pas d'objection.

M. Cooper: Monsieur le Président, je sais que l'on nous tance généralement de mener des négociations sur le parquet de la Chambre.

Des voix: Oh, oh.

M. Cooper: J'ai fait une offre sérieuse tout à l'heure. Le comité de la gestion se réunit dans 53 ou 54 minutes, et j'espère commencer à l'heure. Peut-être trouverons-nous une idée brillante à soumettre à la Chambre.

Mme Sheila Copps (Hamilton—Est): Monsieur le Président, je me demandais si la présidence pourrait éclairer notre lanterne. Une motion demandant le consentement unanime de la Chambre a été présentée. Je n'ai entendu personne rejeter cette idée, j'en conclus donc que la période des questions se poursuit. N'est-ce pas, monsieur le Président?

M. le Président: Ce serait m'aventurer sur un terrain assez dangereux que de le présumer.

La députée signale que la Chambre a été saisie d'une motion visant à poursuivre la période des questions. Y a-t-il consentement?

Des voix: Non.

Des voix: Oui.